



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 15 mai 2018

### **Le CTIP, la FFA, la FNMF et l'UNOCAM mobilisés pour accompagner la réforme du système de santé**

***La ministre des Solidarités et de la Santé a convié ce jour les présidents du Centre technique des institutions de prévoyance (CTIP), de la Fédération Française de l'Assurance (FFA), de la Fédération nationale de la Mutualité française (FNMF) et de l'Union nationale des organismes d'assurance maladie complémentaire (UNOCAM) à une réunion de concertation sur le « reste à charge zéro ». Les acteurs de la protection sociale complémentaire ont rappelé leur volonté de garantir aux Français un accès à des soins de qualité au meilleur prix.***

Le CTIP, la FFA, la FNMF et l'UNOCAM sont mobilisés pour accompagner la réforme du système de santé qui permettra, aux assurés qui le souhaitent, d'accéder à des soins dentaires, à un équipement d'optique et à un équipement d'audioprothèse sans reste à charge.

Au cours de leurs échanges avec la Ministre, les acteurs de la protection sociale complémentaire ont souligné l'importance d'appréhender le coût de la réforme dans sa globalité, avec pour objectif une couverture santé au meilleur prix pour les assurés. Les fédérations ont rappelé le rôle des réseaux de soins dont la capacité de négociation permet d'agir sur les prix et les restes à charge tout en garantissant des prestations santé de qualité par un dialogue avec les professionnels de santé respectueux de l'économie de chacun.

Le CTIP, la FFA, la FNMF et l'UNOCAM souhaitent que les complémentaires santé disposent du temps nécessaire pour intégrer l'offre « reste à charge zéro » dans leurs contrats à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2020. Elles ont ainsi proposé à la Ministre de mettre en place un comité de suivi de la réforme afin d'estimer ses impacts pour les acteurs de la protection sociale complémentaire comme pour leurs assurés.

Enfin, elles se sont engagées à renforcer la lisibilité des contrats complémentaires afin de répondre à la nécessité d'améliorer leur compréhension par les assurés.

#### **Contacts presse**

##### **CTIP**

Miriana Clerc  
01 42 66 92 58  
[clerc@ctip.asso.fr](mailto:clerc@ctip.asso.fr)

##### **FFA**

Bénédicte Gouvert  
01 42 47 93 80  
[b.gouvert@ffa-assurance.fr](mailto:b.gouvert@ffa-assurance.fr)

##### **FNMF**

Constance Baudry  
06 85 29 82 22  
[constance.baudry@mutualite.fr](mailto:constance.baudry@mutualite.fr)

##### **UNOCAM**

Eric Badonnel  
01 42 84 95 00  
[eric.badonnel@unocam.fr](mailto:eric.badonnel@unocam.fr)